

Collège Lucien CÉZARD

Adresse : 7 Rue Félix Herbet,
77300 Fontainebleau

Tél. 01 64 22 58 22

Fax. 01 64 69 05 64

Mail : ce.0771424E@ac-creteil.fr

SITE : <http://www.luciencezard.org>



Fontainebleau, le 30 janvier 2018

INFORMATION AUX PARENTS D'ÉLÈVES DE CM2

Le Collège L. Cézard de Fontainebleau offre une opportunité de parcours de formation internationale en langue portugaise dès la classe de 6^{ème}.

Ce dispositif bilingue et biculturel s'adresse, non seulement, aux élèves, locuteurs natifs, issus de familles Portugaises ou ayant vécu dans un pays lusophone, mais aussi, aux élèves qui présentent d'excellentes aptitudes en langues vivantes étrangères.

Les élèves de section internationale doivent être très motivés pour atteindre le niveau de langue attendu à l'OIB. En effet, les enseignements spécifiques de langue, de littérature et de DNL Histoire-Géographie sont dispensés en portugais. Cet enseignement représente au moins 6 heures hebdomadaires.

Les élèves ont la possibilité en fin de 3^{ème} de présenter l'*Option Internationale* du DNB et de poursuivre au lycée François Couperin.

Les parents des élèves de CM2 intéressés par une inscription en 6^{ème} internationale portugaise doivent adresser à M. Le Principal du collège L. Cézard, **au plus tard le vendredi 7 mars 2018**, les documents suivants :

- Fiche d'inscription :
 - ✓ à télécharger en ligne sur le site du collège <http://www.luciencezard.org> sur l'onglet « parcours particuliers », « Section Internationale lusophone »
 - ✓ ou à demander par courriel ce.0771424E@ac-creteil.fr
- Avis motivé du Directeur, de la Directrice d'école, téléchargeable sur le site du collège L. Cézard ;
- Photocopie de la synthèse du livret d'évaluation pour l'année de CM1 ;
- Photocopie de la synthèse du livret d'évaluation pour le 1^{er} trimestre de CM2.

Les candidat-e-s seront convoqué-e-s pour passer l'examen d'entrée le mercredi 28 mars à 13h au collège L. Cézard de Fontainebleau. Cet examen se compose d'une épreuve écrite suivie d'une épreuve orale.

Les résultats des tests seront communiqués aux écoles de rattachement des élèves la première semaine de mai 2018 ;

Nouveauté 2018 : pour les élèves hors secteur, il n'y a pas de demande de dérogation à remplir pour la Section Internationale ; la demande de Section Internationale sera renseignée par le directeur ou la directrice de CM2 et l'affectation de l'élève par Affelnet qui vaudra réponse définitive et officielle de l'Institution.

Aucune session de remplacement ne sera organisée. Les élèves non admis seront affectés dans leur collège de secteur.

Bien cordialement,

Collège L. Cézard
Le Principal

P. Moreau